



## Accord de libre-échange Suisse – Chine : Répercussions sur l'agriculture suisse

*Melanie Glaus*  
*Union Suisse des Paysans*

*Octobre 2011*

### Résumé

---

La libéralisation prévue du commerce agricole international dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC est bloquée faute d'entente dans le secteur industriel. Ce blocage a suscité dans le monde entier une forte multiplication des négociations bilatérales. La Suisse a suivi le mouvement, seule et par l'intermédiaire de l'AELE ; elle mène ainsi maintenant des discussions avec de nombreux autres pays, dont ceux du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

Pour la Suisse, le commerce de produits agricoles est d'importance vitale, car nous importons plus de 40 % de nos denrées alimentaires. À cet égard, nous dépendons donc aujourd'hui déjà en grande partie des importations, alors que notre industrie alimentaire et celle des denrées d'agrément dépend des débouchés à l'exportation. Mais le libre-échange constitue aussi une menace pour la production primaire indigène et risque de nous conduire à une dépendance encore plus grande de l'étranger.

Hier encore pays en développement, la Chine est devenue un moteur de croissance de l'économie mondiale. Elle est le plus grand producteur mondial de nombreux produits agricoles. De plus, du fait de la masse énorme de sa population - 1,3 milliard d'habitants - et du changement des habitudes alimentaires dû à l'élévation du niveau de vie, elle est devenue l'un des principaux marchés de consommation. La Chine a une influence considérable sur le commerce mondial, ce qui explique à la fois l'intérêt prononcé – de la part de notre industrie alimentaire et des denrées d'agrément aussi - qu'a la Chine à englober le secteur agro-alimentaire dans un accord de libre-échange.

Toutes exportations confondues, la Chine est le principal partenaire de la Suisse sur le marché asiatique. La Suisse est aussi l'un des rares pays européens à afficher un bilan commercial positif par rapport à ce pays. Mais quel impact un accord de libre-échange avec la Chine aurait-il sur notre agriculture ? Quelles seraient les branches de production touchées ? Quels pronostics peut-on formuler ?

Ce sont surtout nos secteurs de l'industrie et des services qui pourraient tirer profit d'un libre-échange avec l'immense marché chinois, mais il faut aussi voir que, ces dernières années, nos exportations de produits agricoles à destination du pays le plus peuplé de la planète ont elles aussi constamment augmenté. Les produits les plus appréciés dans l'Empire du Milieu sont essentiellement des produits transformés tels que le lait en poudre, les préparations alimentaires et le vin rouge naturel. Les matières premières agricoles ne jouent par contre qu'un rôle secondaire. Il faut rappeler aussi que l'essentiel de nos exportations est uniquement destiné à Hong Kong, une ville au niveau de vie comparable à celui des pays d'Europe, et à forte demande en produits de haut de gamme et de luxe. Comme les produits chinois ne parviennent que rarement à répondre à ces exigences, la préférence est donnée aux produits de qualité venant de l'étranger. Avec la montée de la classe moyenne dans ce pays, l'agriculture suisse peut donc aussi y gagner des points.

Nos exportations dépassent également nos importations dans le secteur agricole. Les produits importés sont en majeure partie aussi des produits transformés. En effet, pour les produits frais tels que les légumes et les fruits, les voies de transport sont trop longues et les frais de logistique trop élevés. Nous n'importons pratiquement pas de viande et de produits laitiers, d'une part du fait de déficits en matière de sécurité alimentaire (scandale de la mélanine en 2008, maladies épizootiques) et d'autre part en raison de l'utilisation d'antibiotiques et de stimulateurs de performances antimicrobiens dans la production. Tant qu'il n'y aura pas de changement à ce niveau, les importations ont peu de chances de se développer. Ces défauts de qualité sont toutefois continuellement réduits du fait de la mise en place d'infrastructures nouvelles, de la présence d'investisseurs étrangers et de l'appropriation de savoir-faire par la Chine. Parmi les principaux défis à relever dans ce pays, il faut citer la restructuration des entreprises d'État, la pollution de l'environnement, le sous-apvisionnement énergétique ainsi que les disparités régionales.

De ce bref tableau, on pourrait presque conclure que la valeur du commerce extérieur de produits agricoles avec la Chine est modeste et que la conclusion d'un accord de libre-échange n'aurait que des répercussions mineures pour notre agriculture. Mais il s'agit là d'une situation momentanée et d'une évaluation qui ne tient pas compte de la dimension évolutive.

Les discussions sur les accords commerciaux bilatéraux ont lieu au niveau diplomatique. Il est donc difficile d'influencer les décisions prises à ce niveau, et aussi d'évaluer les avantages et les inconvénients de ces accords. C'est pourquoi il est nécessaire de travailler en amont et de mener des discussions informelles avec l'ensemble des partenaires concernés. Enfin, il est peu probable que les avantages d'un accord avec la Chine pour les secteurs de l'industrie et des services ainsi qu'au niveau de la propriété intellectuelle soient contrecarrés en raison de concessions dans le domaine agricole.

\* \* \* \* \*

**Rapport original:**

Glaus, Melanie 2011: „Freihandelsabkommen Schweiz-China: Auswirkungen auf die Schweizer Landwirtschaft“, Schweizerischer Bauernverband SBV (Hrsg.), Bern, Oktober 2011, 30 S.

Editeur: Union Suisse des Paysans

Laurstrasse 10  
5201 Brugg

Tel: 056 462 51 11  
Fax: 056 441 53 48

info@sbv-usp.ch

www.sbv-usp.ch

Auteure: Melanie Glaus, responsable du projet

Questions: Beat Rööfli, spécialiste relations internationales

USP, Belpstrasse 26, 3007 Bern

Tel. 031 385 36 40

beat.roeoesli@sbv-usp.ch